



MUNICIPALITÉ D'ORMSTOWN
5, rue Gale
Ormstown (Québec) J0S 1K0
Tél. 450 829-2625
Adresse courriel : greffe@ormstown.ca
Site internet : www.ormstown.ca

AVIS PUBLIC D'ADOPTION D'UN RÈGLEMENT

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné :

Que lors de la séance ordinaire du 13 avril 2026, le conseil a adopté le règlement suivant :

RÈGLEMENT 147.1-2025 MODIFIANT LE RÈGLEMENT CONCERNANT LE PLAN D'URBANISME 147-2023

Que toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au bureau de la soussignée, à l'Hôtel de Ville, durant les heures normales de bureau, ou sur le site internet de la municipalité.

Ce règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis.

DONNÉ à Ormstown, ce 20 avril 2026

(Original signé)

Me Antonina Roudavina
Directrice des affaires juridiques
et greffière